



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

## AVIS PUBLIC REPORT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI

### EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 8 mai 2024 à 19h25.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 M. Pierre Grondin

Siège # Mme Guylaine Gagnon

Siège # 2 M. Frédéric Poulin

Siège # 5 M. Vincent Breton

Siège # 3 M. Dave Roy

Siège # 6 M. Carl Boilard

Formant quorum sous la présidence de madame Vanessa Roy, mairesse.

M. François Nadeau, directeur général et greffier-trésorier, est présent.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION 2024-05-97**

#### Report de la séance ordinaire du 13 mai 2024

Attendu la séance ordinaire prévue le 13 mai 2024;

Attendu le ralentissement des activités du département administratif de la municipalité dû à la Cyberattaque survenue le 23 avril 2024;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carl Boilard et résolu :

- D'annuler la séance ordinaire prévue le 13 mai 2024;
- De reporter la séance ordinaire au 23 mai 2024 à 20 h;
- De procéder à l'affichage public du report de la séance afin d'informer les citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de La Guadeloupe, ce dix-huitième (18<sup>e</sup>) jour de mai 2024.

---

François Nadeau, directeur général